

Les armes

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Les armes

1.1. Les armes offensives (pl. 1-6)

Type de combat	Armes offensives	NI	N° de catalogue	Planche
Combat à distance	Projectiles d'artillerie	12	1-12	pl. 1
	Pointes de lances	22	13-34	pl. 2-5
	Talons de lances	1	35	pl. 5
	Pointes de flèches	6	36-41	pl. 5
Combat rapproché	Glaives de type Mayence	1	45	pl. 6
	Glaives de type Pompéi	2	42-43	pl. 6
	<i>Spathae</i>	2	44 et 46	pl. 6
Total		46		

Fig. 1. Les armes offensives.

Au sein des armes offensives, on distingue les armes de jet, tels les projectiles d'artillerie, les lances, les javelots et les flèches, des armes destinées au combat rapproché, comme les glaives, les épées, les poignards et certaines lances d'haste. Nous commencerons par considérer les armes de jet (pour la terminologie générale, cf. fig. 2).

1.1.1. Les projectiles d'artillerie (pl. 1)

Sous cette rubrique sont classées les pointes de projectile de section quadrangulaire ou triangulaire, généralement assez massives. On peut en effet aisément imaginer que les traits lancés par les catapultes et les chirobalistes excluaient une section aplatie, qui aurait entraîné une trop grande instabilité¹¹. Outre ce critère, la forme peut être très variable; à ce jour, il n'existe aucune typologie satisfaisante. Il est par conséquent difficile de distinguer les pointes de projectiles d'artillerie des pointes de *pila*, des grosses pointes de flèches, voire de certains outils¹². La fixation se fait le plus souvent au moyen d'une douille, mais on trouve également la fixation à soie.

La première catégorie de projectiles d'artillerie présentés ici regroupe des pointes allongées, de section quadrangulaire, avec une fixation au moyen d'une douille (n°s 1 à 3). Cette appellation de « pointes allongées » signifie que l'engorgement entre la pointe elle-même et la douille est très peu prononcé, si bien qu'il est difficile de délimiter précisément ces deux éléments.

La deuxième catégorie (n°s 4 à 8), comprend des pointes de forme pyramidale, avec une section quadrangulaire et une fixation à douille.

On classe dans une troisième catégorie les n°s 9 et 10, qui sont des pointes de forme pyramidale et de section quadrangulaire, comme dans la catégorie précédente, mais avec une fixation à soie; ce type est appelé « en poinçon ». On le retrouve à *Vindonissa*, à Augsburg-Oberhausen et à Qasr Ibrim, en Egypte¹³. Le talon de hampe n° 35 provient du même ensemble stratigraphique que la pointe n° 10 (cf. catalogue).

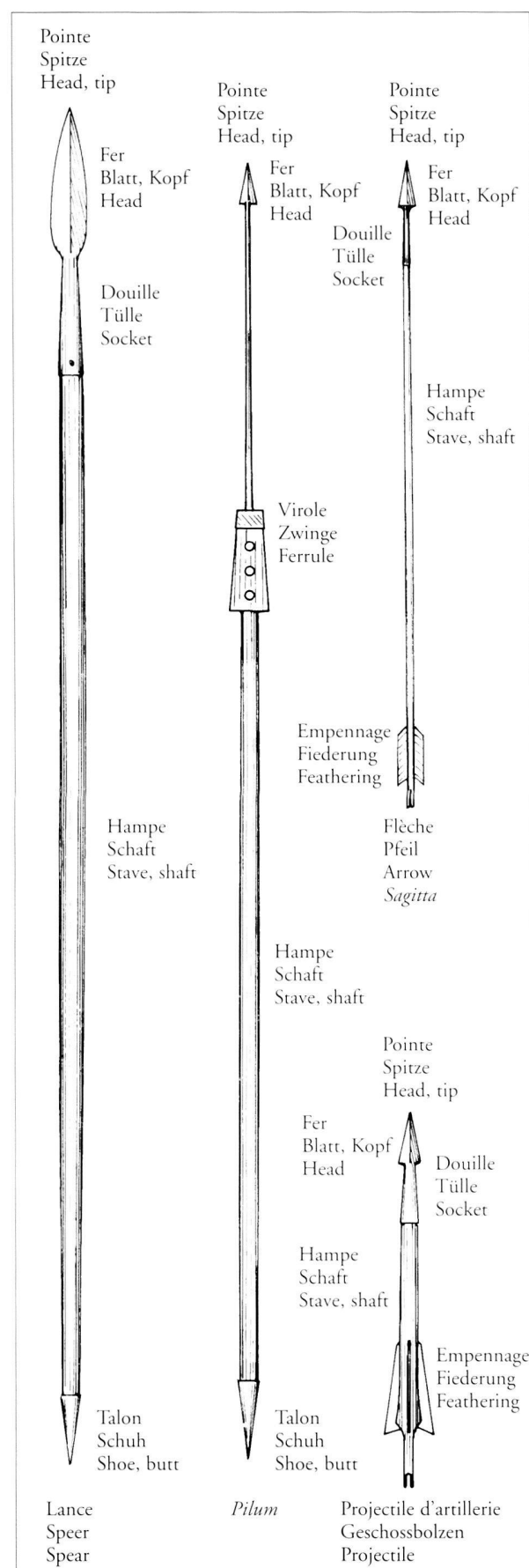


Fig. 2. Terminologie des éléments des armes de jet. D'après DESCHLER-ERB 1999, p. 15, fig. 4.

¹¹ STEPHENSON 1999, p. 96.

¹² DESCHLER-ERB 1999, p. 16.

¹³ JAMES/TAYLOR 1994, p. 96.

Enfin, les n^{os} 11 et 12 sont identiques à ceux de la catégorie précédente, si ce n'est que leur section est triangulaire.

1.1.2. Les lances (pl. 2-5)

S'il est une pierre d'achoppement lors de l'étude des *militaria*, c'est bien dans le domaine des pointes de lance, plus encore que dans celui des projectiles d'artillerie. On ne peut que constater une grande diversité de formes et de tailles, mais il n'y a pas de changements significatifs qui offriraient des repères chronologiques. Pour distinguer les lances à jeter de celles d'haste, on en est réduit à supposer que les premières devaient être plus petites que les secondes. La forme la plus fréquente est celle dite « en feuille de saule », mais il n'existe pas de typologie, ni des critères de datation clairement définis. Ainsi, une pointe de lance provenant d'un site occupé du I^{er} au IV^e s. ap. J.-C. et fouillé avant l'apparition des techniques modernes ne pourra pas être attribuée à une fourchette chronologique précise. Le problème se pose bien sûr de façon aiguë pour *Aventicum*, où les trouvailles non stratifiées sont nombreuses, et il est fort possible que des armes médiévales aient été englobées dans le présent catalogue; cette remarque sera à garder en mémoire lorsqu'il s'agira de considérer la répartition et la proportion d'armes offensives (cf. *infra*, fig. 16).

Si W. H. Manning¹⁴ a proposé des critères de classification en se fondant sur la relation entre la largeur et la longueur des fers de lance, D. Marchant¹⁵ a constaté cependant que ce rapport n'était valable que pour certains sites.

1.1.2. a) Les pointes de lances (pl. 2-5)

La majorité des pointes de lance d'*Aventicum* est en forme de feuille de saule; c'est le type le plus répandu. La section peut être rhombique ou rhomboïdale, avec une fixation à douille (n^{os} 13 à 29). On trouve aussi un exemplaire de même forme que les précédents, mais avec une fixation à soie (n^o 30).

Il y a ensuite le groupe composé des fers triangulaires (n^{os} 31 et 32); on donne cette appellation aux fers ayant leur plus grande largeur à proximité de leur base. Leur section est rhombique et la fixation se fait au moyen d'une douille.

Les n^{os} 33 et 34 appartiennent à un dernier groupe: ce sont des fers à base ovale et pointe effilée; la fixation est également à douille. Cette forme se rencontre notamment au Maroc¹⁶.

1.1.2. b) Les talons de hampes (pl. 5)

Un seul talon de hampe (n^o 35) a été pris en considération dans cette étude, dans la mesure où il a été découvert en compagnie d'une pointe de projectile. Son aspect massif tendrait plutôt à prouver qu'il garnissait la hampe d'un javelot ou d'une lance, hypothèse qui est en opposition avec le type de pointe qui l'accompagnait, lequel appartient vraisemblablement aux pointes de projectiles d'artillerie; mais

l'état actuel de nos connaissances concernant les armes de jet ne permet pas pour l'heure de résoudre cette contradiction.

1.1.3. Les pointes de flèches (pl. 5)

Les pointes de flèches présentent également de grandes variétés de formes. Comme on l'a dit plus haut, les grosses pointes de flèches peuvent être confondues avec des projectiles d'artillerie de petite dimension.

On trouve un premier type représenté par le n^o 36; il s'agit d'une pointe de flèche triangulaire à deux crochets, avec une fixation à douille.

On rencontre également des flèches en forme de feuille, de section rhomboïdale, avec une fixation à douille (n^{os} 37 et 38).

Les flèches pyramidales (n^{os} 39 à 41), avec fixation à douille, possèdent une section quadrangulaire.

Les armes de jet sont difficiles à dater, leur forme ayant très peu varié au cours du temps. Toutefois, par les trouvailles provenant d'ensembles datés par la céramique ou les monnaies, on constate que 10 objets se situent aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C., 4 à la fin du II^e et au III^e s. ap. J.-C., tandis que 4 autres appartiennent à une fourchette chronologique plus large (I^{er} au IV^e s. ap. J.-C.); les 23 objets restant sont des trouvailles anciennes, dépourvues de contexte stratigraphique.

1.1.4. Les glaives et les épées (pl. 6)

La situation est toute autre pour ces armes de combat rapproché que sont les glaives (*gladii*): en effet, des typologies précises ont pu être établies. Les glaives du Principat se répartissent en deux groupes: le type Mayence et le type Pompéi (pour la terminologie générale, cf. fig. 3). Il faut

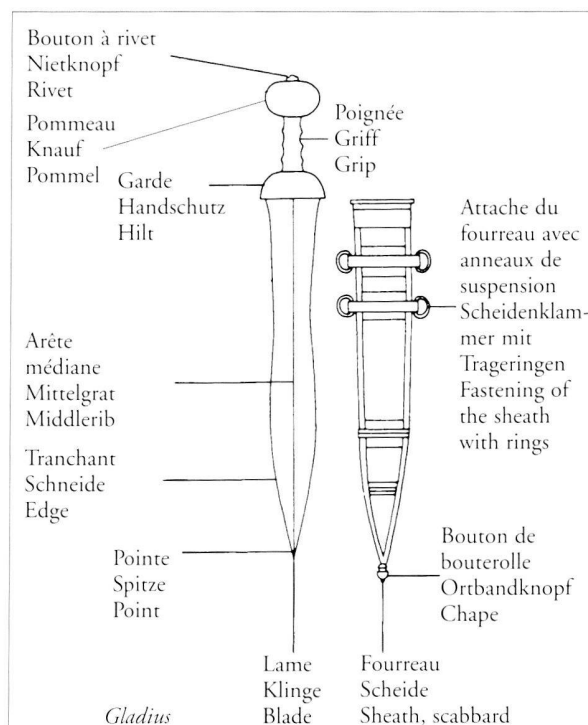


Fig. 3. Terminologie des éléments des glaives et des épées. D'après DESCHLER-ERB 1999, p. 23, fig. 15.

¹⁴ MANNING 1985.

¹⁵ MARCHANT 1990, p. 5.

¹⁶ BOUBE-PICOT 1994, p. 177, pl. 44, n^{os} 408-410.

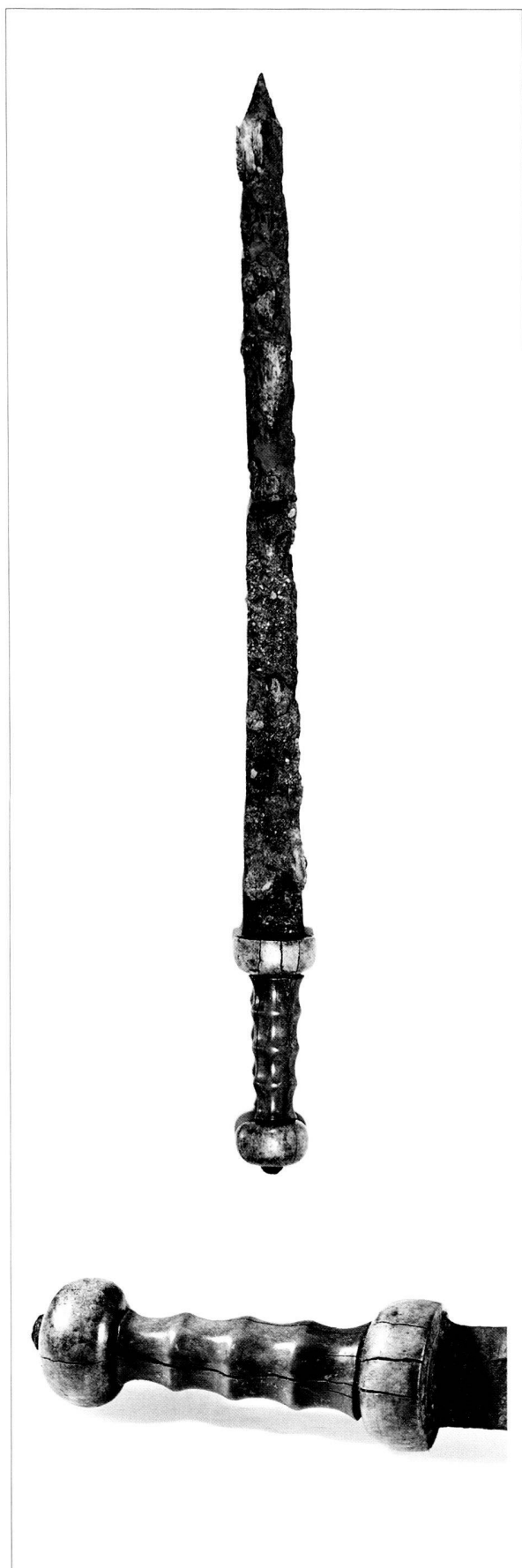


Fig. 4-5. Glaive de type Pompéi avec poignée en ivoire, cat. n° 43. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

préciser que ces *gladii* étaient l'apanage des troupes d'infanterie; un passage de Flavius Josèphe décrit de manière très précise l'équipement du fantassin sous le Haut-Empire¹⁷.

A l'époque républicaine, le glaive était très long (70-80 cm), avec des bords parallèles et une longue pointe acérée; inspiré du glaive celtibère¹⁸, on le nommait *gladius hispaniensis*¹⁹. De là est né, au début de l'époque augustéenne, le *gladius* de type Mayence²⁰; il comportait une lame plus large, des tranchants convergents et une pointe longue, un peu moins toutefois que celle du précédent. La longueur totale de la lame était d'au moins 60 cm. La poignée des glaives de type Mayence possédait une garde plate et une fusée ellipsoïdale. Puis, dès l'époque claudienne, le type Mayence a été remplacé par le type Pompéi, plus court et plus trapu (il dépassait rarement 50 cm), avec des bords parallèles et une pointe très courte²¹. La poignée avait généralement une garde très courbée, de forme conique, et un pommeau sphérique ou ellipsoïdal²². La substitution progressive du type Pompéi au type Mayence prouve une certaine évolution du mode de combat: la préférence a été donnée aux coups d'estoc, plus difficiles à parer; le fait de raccourcir l'arme la rendait également plus maniable²³. Le type Pompéi a été utilisé jusqu'au II^e s. ap. J.-C., époque à laquelle les glaives courts ont peu à peu disparu au profit de la longue *spatha*, à l'origine réservée exclusivement à la cavalerie.

1.1.4a. Les lames (pl. 6)

D'Aventicum proviennent deux glaives de type Pompéi; du premier (n° 42) ne subsiste qu'une partie de la lame, conservée sur 36,7 cm; mais ses tranchants pratiquement parallèles et la pointe très courte ne laissent pas de doute quant à son identification. Le second glaive (n° 43) est dans un état de conservation remarquable²⁴. C'est en 1996, lors d'une intervention de routine au lieu-dit *Aux Conches Dessous*, qu'a été découverte cette arme de grande qualité (fig. 4 et 5). La poignée, en os et en ivoire, est pratiquement intacte et la lame est très bien conservée, sur toute sa longueur (49,5 cm). L'objet se trouvait dans une couche de sable et de gravier délavés, aménagement qui laisse supposer la présence d'un fossé partiellement canalisé en bordure de rue. La fusée, en os, comporte quatre cannelures qui per-

¹⁷ FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs* III, 93-95; l'auteur parle toutefois de deux épées; il confond sans doute le poignard avec une épée.

¹⁸ Cet emprunt d'un élément d'armement à un autre peuple n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres, de cette capacité qu'ont eue les Romains d'adopter la meilleure arme chez chacun de leurs ennemis.

¹⁹ FEUGÈRE 1993, p. 98.

²⁰ DESCHLER-ERB 1999, p. 24, fig. 16, n° 1-2.

²¹ DESCHLER-ERB 1999, p. 24, fig. 16, n° 3.

²² DESCHLER-ERB 1999, p. 23.

²³ FEUGÈRE 1993, p. 146; FEUGÈRE 1996, p. 126-127.

²⁴ Pour toutes les informations relatives à ce glaive, cf. MEYSTRE 1997.

mettaient une tenue en main optimale de l'arme ; la garde, en ivoire, est semi-ellipsoïdale ; un décrochement sur la face inférieure indique qu'une plaquette de bronze – aujourd'hui disparue – protégeait la poignée. Le pommeau, également en ivoire, est en forme de sphère légèrement aplatie. Des traces de bois, visibles sur le fer et en certains endroits de la lame, ont été interprétées comme les fragments d'un fourreau, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse simplement d'une contamination postérieure.

La présence de cette arme luxueuse dans un fossé en bordure de route pose un problème d'interprétation. La perte accidentelle de tels objets était rare ; de plus, il est connu que les armes abandonnées étaient aussitôt récupérées, que ce soit sur un champ de bataille ou dans quelque autre contexte.

1.1.4b. Les éléments de poignées (pl. 6)

Parmi les éléments de poignée, outre celle, complète, du glaive n° 43 (cf. *supra*), seule la garde en os n° 44 est à signaler. Elle appartenait à une *spatha*, longue épée réservée à la cavalerie²⁵. Si les éléments militaires en os étaient fréquents au I^{er} s. ap. J.-C., ils se sont raréfiés aux siècles suivants, pour disparaître au IV^e s.²⁶. Typologiquement, ce type de garde est datable des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. ; la céramique mise au jour dans la même couche archéologique que l'objet permet de resserrer la datation entre 40 et 80 ap. J.-C.

1.1.4c. Les éléments de fourreaux (pl. 6)

Le fourreau possédait également un type très différent, selon qu'il appartenait à un glaive de type Mayence ou à un glaive de type Pompéi.

La décoration du fourreau de type Mayence était très élaborée ; elle pouvait être de deux types : l'*opus interrasile* ou le décor figuré. E. Künzl²⁷ a répertorié 34 objets possédant un décor en *opus interrasile*. Ceux-ci datent principalement de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., mais se rencontrent jusqu'à 40 ap. J.-C. environ. Presque tous les décors sont d'origine méditerranéenne (*aedicula*, palmettes, rangs de feuilles). E. Künzl considère que ce répertoire ornemental a été créé pour les troupes du nord dans le cadre de la réforme militaire augustéenne.

Quant au décor figuré, il portait souvent une légitimation dynastique ; on dénombre 40 thèmes, surtout politiques. On peut citer par exemple une plaque de fourreau découverte à Bonn, qui représente une femme entre deux jeunes hommes cuirassés²⁸. Un fourreau appartenant à un glaive de type Mayence, mis au jour à *Vindonissa*²⁹, possède également une décoration très élaborée : la plaque supérieure du fourreau représente un barbare entre deux tro-

phées ; la plaque médiane figure un foudre, entouré de quatre ailes et de deux rosettes. De part et d'autre de ce motif, on observe une guirlande de chêne. Enfin, la plaque inférieure comporte en haut un cavalier terrassant un ennemi, et en bas un trophée. E. Deschler-Erb a divisé ces motifs en quatre thèmes généraux : la mythologie d'Etat, la propagande dynastique, la représentation historique et la description de la nature³⁰.

La bouterolle était constituée de tôles décoratives, soit en relief, soit ajourées, et terminée par un bouton coulé, en bronze, souvent en forme de balustre. Seul le fourreau de type Mayence possédait des bords renforcés par une sorte de glissière de bronze en forme de U.

Quant au fourreau de type Pompéi, apparu à la fin de l'époque claudienne (cf. *supra*, 1.1.4), il présentait surtout des décorations sur l'embouchure du fourreau et sur la bouterolle, laquelle, plus simple, se prolongeait par deux gouttières terminées par des palmettes. Les thèmes étaient le plus souvent mythologiques : la Victoire et Mars étaient généralement préférés aux représentations de soldats ou d'ennemis. Le décor végétal se limitait plus au moins à des feuilles d'acanthes.

Au II^e s. ap. J.-C., le remplacement du glaive par la *spatha* a provoqué aussi des changements dans les structures du décor ; les éléments décoratifs ont dès lors pris place sur la bouterolle et sur le baudrier.

D'*Aventicum* ne proviennent que deux éléments appartenant à des fourreaux. Il s'agit tout d'abord du bouton de bouterolle n° 45 ; celui-ci, en forme de balustre, appartenait assurément à un fourreau de glaive de type Mayence. Le second élément (n° 46) est une glissière de fourreau en os ; elle est un témoin du III^e s. ap. J.-C., époque à laquelle l'épée longue est utilisée tant par les troupes de cavalerie que par celles d'infanterie. Sa présence sur le site mérite d'être soulignée, car il s'agit là d'un objet relativement peu fréquent.

Les repères chronologiques des armes défensives destinées au combat rapproché se situent donc principalement aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C., avec un seul élément datant du III^e s. ap. J.-C.

1.2. Les armes défensives (pl. 7-8)

Armes défensives	NI	N° de catalogue	Planche
Cuirasses segmentées	2	47-48	pl. 7
Cottes de mailles	1	49	pl. 7
Cuirasses à écailles	15	50-64	pl. 7-8
Total	18		

Fig. 6. Les armes défensives.

Parmi les armes défensives, les trois principaux types de cuirasses employées à l'époque romaine semblent être présents sur le site d'*Aventicum* : la cuirasse segmentée (*lorica segmentata*), la cote de mailles (*lorica hamata*) et la cuirasse à écailles (*lorica squamata*).

²⁵ Cf. par exemple la reconstitution chez DESCHLER-ERB 1999, p. 25, fig. 17.

²⁶ DESCHLER-ERB 1998b.

²⁷ KÜNZL 1996.

²⁸ ALFOLDI 1951, p. 76, fig. 44.

²⁹ DESCHLER-ERB 1997.

³⁰ DESCHLER-ERB 1997, p. 24.

1.2.1. Les éléments de cuirasses segmentées (pl. 7)

L'appellation *lorica segmentata* est moderne; il n'existe pas de terme antique connu. Ce type de cuirasse, une invention romaine, semble-t-il, a été la grande nouveauté de l'époque augustéenne³¹ (pour la terminologie générale, cf. fig. 7). Elle était constituée de plaques en fer, reliées par des charnières, des crochets et des courroies: il n'est donc pas étonnant de retrouver fréquemment sur les sites des fragments de cuirasses segmentées, car les nombreux petits éléments qu'elle comportait étaient susceptibles de tomber ou d'être remplacés.

Son origine pourrait dériver de l'équipement des gladiateurs, peut-être à l'époque de la révolte de Florus et de Sacrovir (21 ap. J.-C.), où les légionnaires ont dû se battre contre des hommes lourdement cuirassés, les *crupellarii*. Véritable armure, mais néanmoins relativement souple, elle permettait de supporter des coups très violents³². Les épaules étaient particulièrement visées par l'ennemi, comme le montrent du reste les trouvailles de Corbridge, où ont été mises au jour des cuirasses principalement endommagées à ce niveau-là; la protection de la zone des épaules était donc très importante. Ces plaques d'armure présentaient un avantage sur les cottes de mailles (cf. *infra*): elles absorbaient la force des coups, tandis que les mailles – à moins d'être extrêmement bien rembourrées – s'enfonçaient dans la chair.

On distingue deux principaux types de cuirasses segmentées³³: le type Corbridge, datant du I^{er} s. ap. J.-C. (avec les variantes A et B/C) et le type Newstead, qui remplace le précédent au II^e s. et perdure jusqu'au III^e s. ap. J.-C. Les cuirasses segmentées n'apparaissent plus dans l'Antiquité tardive.

On a longtemps pensé que seuls les légionnaires portaient cette cuirasse, destinée à l'infanterie; mais cette affirmation semble devoir être remise en question; pour E. Deschler-Erb, notamment, la *lorica segmentata* semble beaucoup trop répandue dans les provinces frontalières de l'ouest de l'empire pour ne pas avoir été également portée par les auxiliaires³⁴.

Le matériel d'*Aventicum* consiste en un crochet de cuirasse (n° 47), qui est composé d'une plaquette quadrangulaire en bronze fixée par deux rivets, et terminée par un anneau; placée perpendiculairement à la précédente se trouve une autre plaquette en bronze, également fixée par deux rivets, dont une extrémité comporte une charnière. Le tout est fixé sur une plaque en fer plus grande, fragmentaire. On imagine aisément cet assemblage faisant partie d'une cuirasse segmentée; sans doute le crochet fermait-il une plaque de ceinture. Le deuxième élément de cuirasse segmentée est la charnière n° 48 également muni de deux rivets.

1.2.2. Les éléments de cottes de mailles (pl. 7)

Les plus anciennes cottes de mailles retrouvées remontent aux IV^e et III^e s. av. J.-C.; leur origine est celtique. Elles ont figuré parmi l'équipement militaire romain dès l'époque républicaine.

La cote de mailles consistait en de petits anneaux de fer entrelacés (fig. 8). L'avantage de cet assemblage souple et serré est qu'il permettait de répartir un coup d'épée sur une plus grande surface; par contre, il ne protégeait que sommairement des traits d'artillerie³⁵. Le grand inconvénient de ce type d'armure était son poids (environ 12 kg!). Les expérimentations modernes ont permis de mettre en évidence le rôle important joué par la ceinture, qui déchargeait en partie les épaules du poids de la cote de mailles³⁶.

La cote de mailles était formée de deux types d'anneaux; les rivetés (*hami*), qui constituaient des rangs alternant avec les continus (*circuli*), sans doute réalisés à l'emporte-pièce³⁷. Sur la seule base des anneaux, il est bien difficile de formuler des critères typologiques et chronologiques. Leur diamètre était en effet fort variable; une cote de mailles celte découverte en Suisse possède des anneaux d'un diamètre moyen de 1,3 cm. Leurs extrémités ne sont ni soudées, ni rivetées; chaque maille en embrasse six autres³⁸. Un *tumulus* de Fluitenberg (Pays-Bas), datant du tournant de l'ère, a livré des fragments de cote de mailles, dont les anneaux rivés mesurent 7 mm, tandis que les continus n'ont que 5 à 6 mm de diamètre. Mais l'auteur fait remarquer que l'on peut trouver des anneaux dont le diamètre varie entre 4 et 13 mm³⁹! Le plus souvent, une maille n'en embrasse que quatre autres. Une trouvaille de la Saalburg a révélé une cote dont les anneaux mesurent entre 4 et 7 mm de diamètre; les rivets se projettent des deux côtés, mais selon H. R. Robinson, les mailles d'époque tardive auraient une tête de rivet qui ne se projette qu'à l'extérieur, afin de présenter une surface lisse contre le corps de celui qui la portait. Les cottes de mailles tardives de la fin du III^e et du IV^e s. ap. J.-C. auraient aussi, toujours selon le même auteur, des anneaux de diamètre un peu supérieur à ceux des deux premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire qu'ils pourraient atteindre 7 à 9 mm⁴⁰.

Quoi qu'il en soit, le seul critère de datation fiable est le mode de fixation, qu'on ne retrouve malheureusement pas souvent. Les cottes de mailles avaient en effet une sorte de doublure au niveau des épaules afin de parer les coups d'épées donnés de haut en bas (cf. *supra*); il s'agit d'une sorte de cape, fixée sur la poitrine par un élément transversal. Cet élément était rectiligne au II^e s. av. J.-C., puis constitué de deux agraphes en forme de S articulées sur un bouton central à l'époque augustéenne⁴¹.

³⁵ FEUGÈRE 1993, p. 89.

³⁶ PETERSON 1992, p. 53.

³⁷ DESCHLER-ERB 1999, p. 38.

³⁸ MÜLLER 1986.

³⁹ VAN DER SANDEN 1994.

⁴⁰ ROBINSON 1975, p. 173.

⁴¹ BISHOP/COULSTON 1993, p. 85.

³¹ BISHOP 2000.

³² FEUGÈRE 1993, p. 129; BISHOP/COULSTON 1993, p. 85.

³³ ROBINSON 1975, p. 176-180, fig. 178-181.

³⁴ DESCHLER-ERB 1999, p. 35.

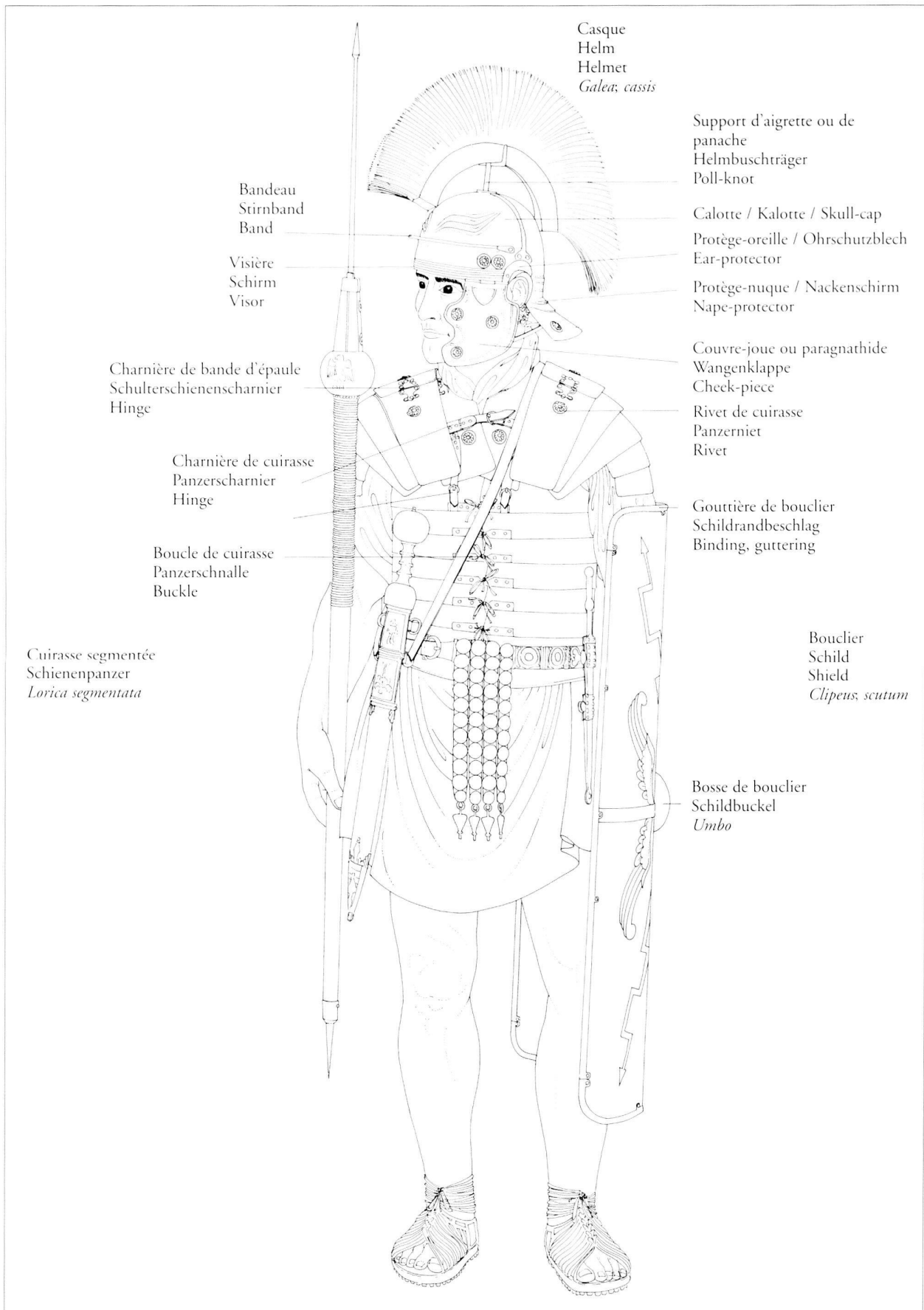


Fig. 7. Reconstitution d'un légionnaire de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., portant une cuirasse segmentée de type Corbridge, un casque de type Weisenau et un glaive de type Pompéi. D'après DESCHLER-ERB 1999, p. 30, fig. 25.

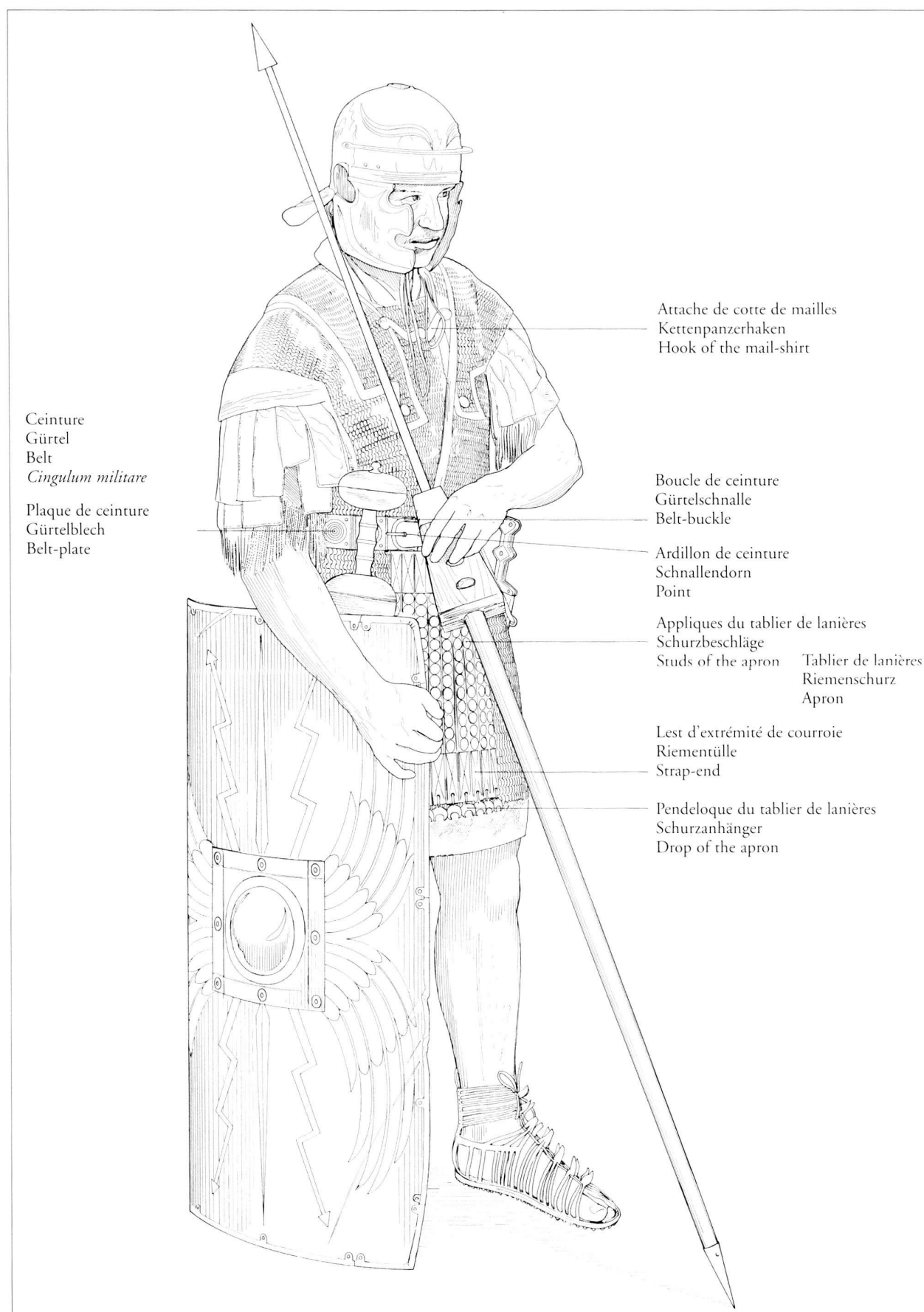


Fig. 8. Reconstitution d'un légionnaire de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., portant une cotte de mailles et une ceinture pourvue d'un tablier de lanières. D'après DESCHLER-ERB 1999, p. 39, fig. 35.

Exempt de tout contexte, le fragment de cotte de mailles n° 49 provenant d'*Aventicum* ne peut donc pas être attribué de façon certaine à la période romaine.

1.2.3. Les éléments de cuirasses à écailles (pl. 7-8)

La cuirasse à écailles, originaire du Moyen-Orient, est apparue dès le XVII^e s. av. J.-C.⁴² Elle a été longuement utilisée par l'armée romaine, dès le III^e s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité. Elle était formée d'écailles de bronze, plus rarement de fer, de forme plus ou moins quadrangulaire, percées de trous et reliées entre elles par un fil de bronze, puis cousues sur un support de cuir ou de tissu⁴³.

Le grand avantage de ce type de cuirasse est que son exécution et sa réparation étaient aisées, les éléments métalliques étant facilement réparables et remplaçables. De plus, le coût était relativement modeste.

Là aussi, il ne semble pas que l'on puisse se fonder sur les écailles elles-mêmes pour obtenir des critères de datation. Ces dernières mesuraient en général 2 cm sur 2,5 cm, parfois moins, et leurs perforations allaient le plus souvent par paires⁴⁴. Il semblerait pourtant que le mode de fixation ait pu évoluer : dès l'époque des Antonins, les écailles, au lieu de n'être reliées qu'horizontalement, pouvaient également être rattachées à leurs voisines supérieure et inférieure⁴⁵.

Les écailles n°s 50 à 64 provenant d'*Aventicum* mesurent entre 1,7 et 2,1 cm sur 2,6 à 2,9 cm. La majorité est de forme quadrangulaire avec les angles inférieurs tronqués, et six perforations en tout : deux au sommet et deux de chaque côté. Cinq écailles appartenant au n° 51, ainsi que le n° 56 présentent en plus deux perforations à la base de l'écaille, donc huit en tout ; la découverte d'écailles comportant six perforations en compagnie de celles à huit perforations confirme qu'on ne peut s'appuyer sur ce critère pour avancer une datation.

On ne sait pas exactement comment les cuirasses à écailles se fixaient ; elles avaient sans doute une ouverture latérale ou frontale qui permettait de les enfiler⁴⁶. L'élément comportant un rivet découvert avec les écailles n° 51 d'*Aventicum* ouvre peut-être des pistes pour identifier le mode de fixation de telles armures.

2. Les ceintures et les tabliers de lanières

Objets	Éléments	NI	N° de catalogue	Planche
Ceintures	Boucles	1	65	pl. 9
	Ardillons	1	66	pl. 9
	Boutons de fixation	1	67	pl. 9
	Plaques	3	68-70	pl. 9
Tabliers de lanières	Plaques quadrangulaires	7	71-77	pl. 9
	Boutons circulaires	4	78-81	pl. 9
	Pendeloques	1	82	pl. 9
Total		18		

Fig. 9. Les éléments de ceintures et de tabliers de lanières.

Le *cingulum militare*, ou ceinturon, était un élément capital de l'équipement militaire (pour la terminologie générale, cf. fig. 8). Si ses différentes fonctions pratiques

n'étaient pas négligeables – il supportait les armes de main du soldat et soulageait les épaules du poids de la cuirasse (cf. *supra*) –, c'est surtout sa valeur symbolique qu'il convient de mettre en lumière : le *cingulum militare* était l'attribut de base du soldat romain, l'insigne par excellence qui permettait de le distinguer du simple civil⁴⁷.

Les ceintures ont graduellement évolué au cours du I^{er} s. ap. J.-C. ; on trouve tout d'abord deux ceintures qui se croisaient sur l'abdomen, supportant respectivement le glaive et le poignard⁴⁸ ; elles étaient alors décorées de plaques assez minces en tôle de bronze, fixées au cuir par des rivets. Les deux *cingula* ont ensuite été remplacés par une seule ceinture, plus large. Enfin, au III^e s. ap. J.-C., l'épée était suspendue au *balteus*, ou baudrier, porté en bandoulière.

Il semblerait que les ceintures à plaques décoratives en bronze aient été réservées aux troupes d'infanterie, la cavalerie se contentant d'une simple lanière de cuir⁴⁹.

Les boucles qui fermaient les ceintures étaient généralement en bronze, plus rarement en os. La forme typique du I^{er} s. ap. J.-C. était une boucle en forme de croissant, dont les extrémités se terminaient en volutes, avec un ardillon dit « à trois bras ». Dès le II^e s. ap. J.-C., la forme de la boucle pouvait être très variable, soit en D, en anneau double ou même quadrangulaire. A partir de l'époque flavienne et jusqu'au II^e s. ap. J.-C., on pouvait aussi trouver des boucles à incrustations d'émail.

Au I^{er} s. ap. J.-C., la ceinture pouvait aussi être fermée au moyen d'un bouton en forme de disque⁵⁰. De tels boutons – sans doute de moindres dimensions – étaient aussi utilisés par paires sur la ceinture afin de supporter le fourreau du poignard.

Quant aux plaques qui garnissaient la ceinture, elles pouvaient être simplement étamées/argentées ; au I^{er} s. ap. J.-C., elles étaient toutefois souvent décorées d'incrustations de nielle. Les plaques au repoussé, figurant la louve et les jumeaux, ont été datées précisément de Tibère à Claude. Un ensemble découvert à Velsen montre que ces plaques ne devaient garnir le plus souvent que la partie antérieure, donc visible, de la ceinture⁵¹.

2.1. Les éléments de ceintures (pl. 9)

La boucle n° 65 provient des déblais du secteur culturel et funéraire d'*En Chaplix* ; cette boucle en forme de D, avec ses extrémités repliées en volutes, est typique de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. ; sa surface était étamée/argentée.

⁴² FEUGÈRE 1993, p. 88.

⁴³ DESCHLER-ERB 1999, p. 38.

⁴⁴ ROBINSON 1975, p. 154.

⁴⁵ BISHOP/COULSTON 1993, p. 117.

⁴⁶ STEPHENSON 1999, p. 37.

⁴⁷ DESCHLER-ERB 1996, p. 84.

⁴⁸ Cf. par exemple la reconstitution chez CONNOLLY 1981, p. 232.

⁴⁹ DESCHLER-ERB 1999, p. 45.

⁵⁰ DESCHLER-ERB 1999, p. 42.

⁵¹ BISHOP/COULSTON 1993, p. 98.